

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Storebrand Global ESG Plus LUX (le "Compartiment"): Share Class B Euro Acc
un Compartiment de Storebrand SICAV ("la "Société")

ISIN: LU1932670927

La société de gestion est FundRock Management Company S.A.

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif du Compartiment est d'offrir à ses Actionnaires une croissance du capital à long terme grâce à un portefeuille fondé sur un modèle composé d'actions des économies matures mondiales (marchés développés). Le Compartiment ne détient aucun titre du secteur des énergies fossiles et met par ailleurs l'accent sur des critères ESG et de durabilité. Le Compartiment fait l'objet d'une gestion active et cherchera à reproduire le profil de risque et de rendement de l'indice de référence, aussi étroitement que possible, compte tenu de ses propriétés ESG et en matière de durabilité.

Le Compartiment cherche à investir dans des sociétés bénéficiant d'une notation élevée en termes de durabilité et s'abstiendra d'investir dans des sociétés dont la note est a contrario faible. La notation repose sur une notation du risque ESG fournie par un prestataire mondial indépendant de premier plan. Cette évaluation est combinée à une analyse interne permettant de classer les entreprises en fonction du degré de durabilité de leurs services et produits et de la mesure dans laquelle elles opèrent en conformité avec les objectifs de développement durable des Nations unies.

Le Compartiment s'attache à investir dans des entreprises à faible empreinte carbone. Le Compartiment s'abstient également d'investir dans certains secteurs, par exemple les entreprises dont l'activité principale est la production et/ou la distribution de combustibles fossiles. Il est possible de recourir aux dérivés pour assurer une gestion moins onéreuse ou plus efficiente. En lieu et place, le Compartiment peut investir dans une plus large mesure que son indice de référence dans des sociétés liées à l'énergie propre, à l'efficacité énergétique, au recyclage et au transport bas carbone.

Pour de plus amples informations, se référer à la section 3 du supplément 2 du prospectus de la Société relatif au Compartiment.

Indice de référence : l'indice MSCI World Index est l'indice de référence utilisé aux fins de l'allocation des actifs et de la comparaison de la performance.

L'Indice de référence est choisi pour représenter l'univers dans lequel le Compartiment peut investir. En règle générale, les pondérations des titres détenus par le Compartiment s'écarteront légèrement des pondérations de l'Indice de référence. En outre, le Gestionnaire d'investissement peut prendre des positions sur des titres non recensés dans l'Indice de référence s'il identifie une opportunité d'investissement spécifique. Il en résultera un certain écart de suivi (habituellement inférieur à 2 %) du Compartiment.

Recommandation : ce Compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai inférieur à cinq ans.

Les dividendes et autres revenus perçus par le Compartiment seront réinvestis dans le Compartiment.

Les investisseurs peuvent racheter leurs actions sur demande.

Les actions du Compartiment peuvent être achetées chaque jour ouvrable bancaire au Luxembourg. Les ordres reçus avant 13 h (heure du Luxembourg) lesdits jours seront traités le même jour.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible Risque plus élevé

← →

Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé



- Les données historiques n'ont pas nécessairement une valeur indicative fiable concernant les résultats futurs.
- La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'une absence totale de risque.

Il n'est pas garanti que la catégorie de risque et de rendement indiquée demeure inchangée, et la classification du Compartiment peut évoluer au fil du temps. Cet indicateur mesure le risque des fluctuations de cours. L'évaluation du risque, fondée sur la volatilité historique d'un portefeuille représentatif calculée à l'aide de données hebdomadaires couvrant les cinq dernières années, place le Fonds dans la catégorie 5. Cela signifie que l'achat d'actions comporte un risque moyen à élevé de fluctuations des cours. La position du

Compartiment sur l'échelle du risque n'est pas figée et peut évoluer au fil du temps.

Les risques suivants, qui revêtent une importance significative pour le Compartiment, ne sont pas appréhendés de manière appropriée par l'indicateur synthétique :

Risques liés à l'investissement en actions : la valeur de marché des actions peut évoluer à la baisse comme à la hausse.

Risque de change et risque de couverture des devises : les variations des taux de change sont susceptibles d'influer sur la valeur du Compartiment.

Risque de liquidité : le Compartiment encourt le risque de ne pas être en mesure de vendre des titres illiquides.

Risque de spécialisation : le Compartiment peut sous-performer en raison de son approche d'investissement spécifique.

Risque de dépositaire : le Compartiment peut ne pas être en mesure de recouvrer le capital investi détenu par les agents dépositaires et sous-dépositaires.

Risques politique et pays : les actifs de la Société peuvent être affectés par des changements d'ordre politique, économique et social dans les pays où les investissements sont réalisés.

Risque opérationnel : le Compartiment peut être affecté par un dysfonctionnement des processus opérationnels de la société de gestion ou de ses prestataires de services.

Frais

Les frais facturés servent à financer les coûts d'exploitation du Compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent l'accroissement potentiel de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3,00%
Frais de sortie	Aucun frais
Ces frais correspondent au montant maximum qui peut être déduit de votre versement avant investissement.	
Frais prélevés par le Compartiment sur une année	
Frais courants	0,55%
Frais prélevés par le Compartiment dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucun frais

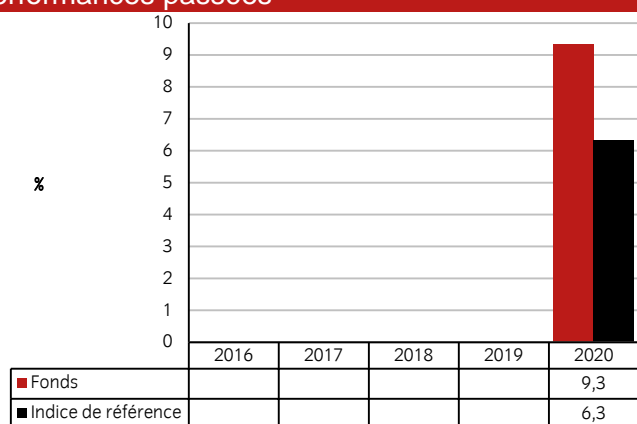
Les frais d'entrée et de sortie indiqués dans le tableau correspondent à des montants maximums. Il n'y a pas de frais d'entrée liés aux transactions directes dans le Compartiment Storebrand SICAV, mais les intermédiaires tels que les distributeurs ou les conseillers peuvent facturer de tels frais. Pour plus d'informations sur les frais vous étant applicables, veuillez contacter votre conseiller, distributeur ou la société de gestion du Compartiment.

Le Compartiment étant nouvellement établi, le montant des frais courants correspond à une estimation, sur la base du total des frais escomptés.

Le coût est divisé à parts égales entre toutes les actions et peut varier d'une année sur l'autre.

Pour des informations détaillées relatives aux frais, veuillez consulter les sections 11.3 et 11.4 du prospectus de la Société, ainsi que les sections 6 et 7 du supplément 2 relatif au Compartiment.

Performances passées



- Le Compartiment existe depuis le 24 juin 2019. Il existe trop peu de données pour fournir des indications pertinentes sur les performances passées.
- Le graphique à barres illustre le rendement net du Compartiment au cours des dernières années civiles. Toutes les données de rendement chiffrées sont exprimées en EUR, déduction faite des charges imputées au Compartiment.
- Les rendements historiques ne sont pas une garantie des rendements futurs. Les rendements futurs seront fonction des développements de marché, de la compétence du gestionnaire du Compartiment, du profil de risque du Compartiment, des frais courants ainsi que des coûts de transaction. Le rendement peut devenir négatif en cas d'évolution négative des prix.

Informations pratiques

- Le Document d'informations clés pour l'investisseur décrit une catégorie d'actions d'un compartiment de la Société. Le prospectus ainsi que les rapports et comptes périodiques sont préparés pour la Société dans son ensemble. Les actifs et passifs de chacun des Compartiments de la Société sont ségrégués en vertu de la loi.
- Dépositaire : Northern Trust Global Services SE
- L'imposition dans le pays de domiciliation (Grand-Duché de Luxembourg) de la Société peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.
- Les investisseurs ont le droit de convertir leurs actions d'une catégorie du compartiment en actions d'une autre catégorie du compartiment ou en actions d'un autre compartiment, pour autant qu'ils remplissent les conditions minimales énoncées à la section 8 du prospectus de la Société. Les modalités d'exercice de leurs droits sont expliquées dans le prospectus.
- La politique de rémunération actuelle de la société de gestion, y compris une description des modalités de calcul de la rémunération et des avantages, est disponible sur <https://www.fundrock.com/remuneration-policy>. Un exemplaire papier est disponible, sans frais, auprès de la société de gestion.
- La responsabilité de la Société de gestion FundRock Management Company S.A ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de la Société.
- Pour de plus amples informations, y compris le prix des actions, se référer au prospectus de la société, ou se rendre sur www.storebrandfunds.com. Vous avez la possibilité de demander l'envoi par courrier postal, sans frais, d'informations, telles que des copies du prospectus ainsi que du dernier rapport annuel et semestriel (en anglais).

Ce Fonds est agréé au Grand-Duché de Luxembourg et est réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier, qui est l'autorité compétente pour les OPCVM aux termes de la loi du 17 décembre 2010.

Les Informations clés pour l'investisseur sont exactes et à jour au 15 février 2021.